

La lettre Cofrac

#18

novembre 2005

À la une

L'accréditation : un haut niveau qui reste accessible

Depuis que j'écris dans ces colonnes, je ne cesse de proclamer que l'accréditation contribue grandement à la facilitation des échanges commerciaux et par là-même au développement économique des pays.

Pour qu'il continue à en être ainsi, deux conditions sont nécessaires. Premièrement, que l'accréditation, symbole de confiance, soit elle-même sérieuse et sans reproche. Deuxièmement, qu'elle soit accessible pour tous sans discrimination aucune.

De prime abord, ces deux conditions pourraient paraître antinomiques.

En effet, peut-on être sérieux et sans reproche, donc de haut niveau avec le coût de fonctionnement associé et, en même temps, accessible à tous ?

La réponse est oui, encore faut-il considérer que l'accessibilité ne dépend pas seulement de l'accréditeur, mais aussi – je dirais même surtout – de l'accrédité ou du candidat à l'accréditation.

Pas de doutes quant au sérieux de l'accréditation. Bien au contraire, on peut même affirmer que le nouveau référentiel international (norme ISO/CEI 17011) a renforcé les exigences auxquelles doivent satisfaire les accréditeurs.

En outre, les évaluations par les pairs se sont durcies. Les évaluateurs sont mieux

formés. Des sanctions sont tombées (accréditeurs exclus de tout ou partie du champ de l'application de l'accord de reconnaissance multilatéral).

Et la tendance à ce renforcement du contrôle va se poursuivre puisque l'orientation des travaux de la Commission européenne va amener un accroissement du rôle de l'accréditation et de EA (European co-operation for Accreditation) avec comme contrepartie un contrôle accru de la puissance publique, tant au niveau national qu'au niveau européen.

Pour ce qui est de l'accessibilité, il faut considérer plusieurs paramètres.

D'abord le paramètre financier. L'accréditation n'est certes pas gratuite, mais tous les organismes accrédités s'accordent à reconnaître que le coût direct de l'accréditation est très largement inférieur aux coûts internes nécessaires à la mise à niveau du candidat. Ceci démontre clairement que l'accréditation conduit à une amélioration des organismes d'attestation de la conformité et justifie la confiance que les opérateurs économiques peuvent avoir dans les prestations couvertes par une accréditation internationalement reconnue.

Il est avéré que la « barrière » financière peut être cependant un frein au développement de l'accréditation elle-même.

Je rappelle à ce sujet que l'objectif des accréditeurs, au moins en Europe, n'est pas de « faire du chiffre ». L'accréditation n'est pas une activité commerciale. C'est un service d'intérêt général.

Le paramètre technique est tout aussi fondamental. Effectivement, une bonne accréditation repose sur la compétence et l'impartialité de l'accréditeur. Ces deux conditions sont indissociables et s'avèrent quelquefois difficiles à satisfaire, notamment dans les petits pays (où il n'y a que très peu d'entités susceptibles d'être accréditées) ou dans les pays en voie de développement.

Mais des solutions existent : par exemple, faire appel à l'accréditeur du pays voisin ou créer un système d'accréditation commun à plusieurs pays. Cette seconde voie vient d'ailleurs d'être développée pour huit pays de l'Ouest Africain grâce à un financement de l'Union européenne.

In fine, seul compte le respect des dispositions de la norme internationale ISO/CEI 17011, chaque pays restant libre d'adopter la structure d'accréditation qui convient le mieux à sa situation économique.

C'est de cette façon que l'accréditation pourra rester accessible tout en étant de haut niveau. ■

◇ DANIEL PIERRE ◇ DIRECTEUR GENERAL ◇

■ Trois questions à

Christophe Pareau...

directeur qualité de A+ Métrologie, premier laboratoire accrédité par le Cofrac pour des étalonnages en électricité sur site.

La Lettre Cofrac A+ Métrologie se positionne aujourd'hui comme n°1 dans le métier de la métrologie et des essais métrologiques. Considérez-vous l'accréditation comme un facteur de votre succès ?

C. Pareau Rappelons d'abord qu'A+ Métrologie est une filiale du groupe APAVE qui regroupe aujourd'hui près de 260 personnes. A+ Métrologie est leader sur le marché des étalonnages des autoclaves et enceintes climatiques et thermostatiques et des machines d'essais mécaniques. Outre des compétences en pression, débitmétrie, métrologie dimensionnelle, température, etc. (27 accréditations), nous sommes pour l'instant le seul laboratoire accrédité par le Cofrac pour des étalonnages électriques sur site. Quant à savoir si l'accréditation contribue à notre succès, aucun doute là-dessus ! C'est un formidable vecteur commercial et un outil de communication interne très mobilisateur.

La seule présence de la marque Cofrac sur notre papier à en-tête ou sur notre site facilite les affaires. Nos clients ont confiance dans l'accréditation et recherchent les garanties qu'elle apporte ; la renommée de l'entreprise fait le reste. En plus, par l'intermédiaire de nos auditeurs sur le terrain, les clients prennent conscience de l'étendue du champ de nos accréditations et des campagnes de mailings ciblées renforcent cette prise de conscience.

La Lettre Cofrac L'accréditation n'est-elle pas aussi un outil au service du management ?

C. Pareau En interne aussi, l'accréditation a des effets très positifs car elle implique fortement les équipes. Pour

preuve : si le management décide de résilier une accréditation, les personnels concernés ne cachent pas leur déception. L'accréditation représente en effet une véritable reconnaissance, la valorisation concrète de leur savoir-faire.

En fait, l'accréditation trouve parfaitement sa place dans la stratégie globale de développement durable de l'entreprise, qui s'articule en trois axes :

1. qualité, avec la certification ISO 9001
2. compétence technique, avec le développement des accréditations de laboratoires
3. sécurité des personnes, avec les reconnaissances OHSAS et CEFRI « E ». Cette dernière concerne les entreprises intervenant dans le nucléaire.

De par sa dimension humaine, l'accréditation trouve tout naturellement sa place dans l'approche de développement durable, qui implique tous les acteurs de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement et de la société en général.

La Lettre Cofrac Vous êtes donc le premier laboratoire accrédité pour des étalonnages électriques sur site par le Cofrac. Pourquoi cette démarche ?

C. Pareau Cette accréditation s'inscrivait en toute logique dans le prolongement de nos accréditations en électricité et en complément naturel de nos autres accréditations en étalonnage sur site. C'était en outre l'un des objectifs qualité principaux de développement technique d'A+ Métrologie, en adéquation avec la politique globale de l'entreprise en matière de développement durable, dont l'un des axes, comme je l'ai déjà dit, concerne la compétence technique. À terme, A+ Métrologie sou-

haite offrir un guichet unique en prestations de services d'étalonnage. Enfin, il faut noter que l'accréditation devient un passage obligé pour qui veut développer ses parts de marché dans l'automobile : les exigences de la norme ISO/TS 16949 imposent en effet le recours à des laboratoires reconnus conformes à l'ISO/CEI 17025.

Deux techniciens ont travaillé à temps plein pendant trois mois. Comme il s'agissait d'une première en France et pour le Cofrac, nous avons eu de nombreux échanges avec les experts du Cofrac. En étalonnage sur site, la détermination de l'incertitude pose des problèmes spécifiques. Les équipements peuvent subir des perturbations qui ne sont pas visibles. Ainsi, la procédure est-elle doublée : étalonnage en laboratoire d'abord, puis sur site afin de comparer les résultats. Si les résultats sont similaires, on peut conclure que les perturbations ne sont pas significatives et la prestation sur site peut être réalisée.

Et comme il s'agissait d'une première... la pression était forte : réussir cette accréditation était un vrai défi pour l'équipe ! Les experts du Cofrac ont été extrêmement attentifs. L'audit a donné lieu à des débats approfondis au plan technique, notamment sur la partie Automatisation des calculs.

La démarche d'accréditation est un pilier de la stratégie de l'entreprise car nous voulons être en permanence en avance sur nos concurrents. Même si le volume d'affaires n'est pas encore très important, notre accréditation en étalonnage électrique sur site est une preuve de sérieux. Elle donne confiance, aux équipes et à nos clients. ■

Événement

Assemblée annuelle des auditeurs Inspection

Le 12 octobre, l'assemblée annuelle des auditeurs de la section Inspection réunissait plus d'une centaine d'auditeurs qualitatifs et techniques. À l'ordre du jour pour commencer, un point sur les changements introduits par le passage à la norme NF EN ISO/CEI 17020 et le rappel des principales évolutions du guide international IAF/ILAC A4 : 2004 et des règles à appliquer par les auditeurs pendant la période transitoire. Puis, Franck Sudan et Philippe Cassan ont présenté les deux nouveaux schémas d'accréditation prévus pour 2006 concernant les réseaux et centres de contrôle technique des véhicules lourds et les organismes de contrôle des installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air.

Ensuite, Philippe Cassan a évoqué les travaux menés par le comité de section relatifs à la portée d'accréditation et à l'évaluation des critères d'indépendance des organismes de type A (tierce partie) ainsi que leurs conséquences potentielles sur l'évaluation sur le terrain. Comment améliorer la réalisation et le reporting des audits ? La synthèse des remarques émises sur

le sujet a conduit les auditeurs à proposer que certains d'entre eux participent à titre d'observateurs à des commissions permanentes d'accréditation. Il reviendra au comité de prendre position sur l'orientation de futures réflexions.

Mais cette assemblée fut aussi l'occasion de revenir en arrière, le temps d'un anniversaire, celui de l'accréditation Inspection, opérationnelle depuis 1995, le temps encore de rappeler l'excellente collaboration entre la section et les auditeurs et experts au cours de ces dix années.

Avant de conclure, les participants ont pris bonne note des objectifs fixés pour 2006, une année porteuse d'échéances importantes puisque des chantiers de longue haleine tels que la refonte du système informatique et la remise à plat du système qualité devraient aboutir à des changements significatifs. Pour la section, il s'agira en outre de mener à bien le lancement des nouveaux programmes d'accréditation. ■

Note : vous pourrez retrouver le compte-rendu détaillé de l'assemblée annuelle des auditeurs Inspection dans *Compétences*, à paraître en janvier 2006.

Nouvelle accréditation de laboratoire à la RATP

Le 19 octobre, à l'occasion de l'inauguration du nouvel espace feu du laboratoire dédié aux essais européens, en présence d'Yves Ramette, directeur général au transport, d'Alain Caire, directeur du département sécurité et d'Olivier Duthuit, direc-



teur du département achat et logistique, Patrick Reposeur, responsable technique et qualité du Cofrac remettait à l'équipe du laboratoire Essais et Mesures de la RATP (LEM) son diplôme d'accréditation pour des essais de comportement au feu.

Audité pour la première fois en décembre 2003 pour des essais de performance de freinage en ligne (matériels ferroviaires), le laboratoire a demandé et obtenu l'extension de son accréditation en septembre de cette année. En moins de trois ans, le LEM aura ainsi développé de multiples compétences techniques complémentaires officiellement reconnues par le Cofrac. Yves Thurin, responsable de l'unité LEM, l'a rappelé en félicitant le personnel du laboratoire pour son accréditation : « *Les équipes sont formidables. Elle viennent de remporter un beau succès mais sont tout à fait conscientes que cette nouvelle accréditation constitue juste une étape supplémentaire dans la collaboration avec le Cofrac, faite de rigueur et de confiance.* » ■

Communication

Reconnaissance du système qualité dans les laboratoires accrédités

Trop souvent encore les entreprises exigent des laboratoires qu'ils soient certifiés alors que leurs attentes seraient bien mieux satisfaites via l'accréditation. C'est ce que martèlent depuis longtemps les laboratoires et leurs représentants, dans tous les forums nationaux, européens et internationaux. Leur action n'aura pas été vaine puisqu'ILAC, IAF et l'ISO viennent de se mettre d'accord sur le texte d'un communiqué qui reconnaît au laboratoire accrédité suivant la version 2005 de l'ISO/CEI 17025 non seulement une compétence technique clairement définie mais aussi la capacité à faire fonctionner un système de management de la qualité adapté. Les laboratoires accrédités auront la possibilité de faire valoir cette reconnaissance à l'aide d'une mention¹ qu'ils pourront apposer sur les certificats d'étalonnage ou les rapports d'essais en faisant référence au communiqué² commun officiel émis par l'ISO, ILAC et IAF. ■

1. « *Ce laboratoire est accrédité suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005. Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté* » (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF du 18 juin 2005).

2. Le texte du communiqué est téléchargeable sur www.cofrac.fr

Ressources

Profil

Sandrine Dupin rejoint les sections Certification en tant que responsable d'accréditation. ■



Nominations

Laboratoires

Thierry Badin de Montjoye, DGAL, a rejoint le comité de section depuis le 30 septembre 2005, en remplacement de Valérie Baduel.

Inspection

Daniel Damart, FIM, a rejoint le comité de section depuis le 30 septembre 2005, en remplacement de Philippe Contet.

Certification d'entreprises, de personnels et Environnement

Amaël Dupard, DGAL, a rejoint le comité de section depuis le 30 septembre 2005 en remplacement de Catherine Proux. ■

Partenaires

Le nouveau site Internet de la FIM : www.fim.net

Une approche ludique et documentée de la mécanique avec une nouvelle rubrique intitulée « Métiers-Formation ».

Un panorama clair et chiffré des industries mécaniques au travers des rubriques « Les grands domaines d'activité de la mécanique », « Chiffres clés », « Notes de conjoncture ».

Un vecteur pour les actions menées en faveur de la mécanique sur les enjeux des industries mécaniques mais aussi des dossiers d'actualité au travers de la rubrique « Communiqués et Conférences de presse ». ■

Calendrier

Décembre

7 Forum Accréditation et Laboratoires à Paris au Palais Brongniart
contacts : catherine.preauchat@cofrac.fr, martine.blum@cofrac.fr

Réunions Cofrac

Décembre

- 2 Comité de section Inspection
- 5 Comité de section Certification de produits et services
- 14 Conseil d'administration

Réunions internationales

Novembre

- 16 Comité exécutif d'EA à Rome
- 17-18 Assemblée générale d'EA à Rome

Essais Industriels

Bulletin d'abonnement

Offre Spéciale réservée aux lecteurs de la lettre COFRAC



OUI, je souhaite m'abonner à « Essais Industriels » pendant 1 an (4 numéros)
France : 45 € TTC (au lieu de 55 €)

Veuillez adresser le magazine à :

Société
 Fonction
 Nom
 Prénom
 Adresse

Code postal
 Ville
 Pays

Je joins mon règlement de € à l'ordre des EDITIONS VB.

Signature et Cachet :

A compléter et retourner à :
EDITIONS VB service Abonnements, 15 rue du 19 janvier 92380 GARCHES - FRANCE

Pour recevoir un exemplaire gratuit, contactez Patricia Hernandez :
01 47 01 30 08 - patricia.hernandez@lcda.fr

Cette revue peut être utilisée comme outil à la Formation Professionnelle son coût est imputable au budget de formation (circulaire n°471 du 17-08-1989)

INGÉNIEURS de **automotive**
 l'AUTOMOBILE **SUPPLY**
PNEUMATIQUE **autobiz**®